

SHORT NEWS

2017-01-23

LA VIGNETTE CRIT'AIR OFFERTE PAR LE GROUPE RENAULT ET SON RÉSEAU À TOUS LES CLIENTS PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Dans la volonté de toujours améliorer la qualité de service, le Groupe Renault et son réseau ont décidé d'offrir le certificat qualité de l'Air, également appelé vignette Crit'Air, à tous leurs clients particuliers et professionnels.

Cela concernera les clients qui prennent livraison un véhicule neuf immatriculé de la marque Renault et Dacia dans le réseau à partir d'aujourd'hui.

For More Information:

Rié YAMANE

Corporate Press Officer (Sales & Regions)

+33 (0)1 76 84 00 99

rie.yamane@renault.com

GROUPE RENAULT

SERVICE DE PRESSE

Tel.: +33 (0)1 76 84 63 36

renault.media@renault.com

Websites: www.media.renault.com - www.group.renault.com

Follow us on Twitter : **@Groupe_Renault**